

VIII

JOSEPH-NICOLAS MARTEL

Né à Québec le 21 avril 1721.

Après avoir fait ses études classiques à Québec, il se décida à passer en France pour entrer dans la Compagnie de Jésus. Il fut admis au noviciat des Jésuites, le 17 décembre 1737. Il fut ordonné prêtre en France et exerça son ministère dans différentes maisons pendant plusieurs années.

Le Père Martel devait jouir d'une certaine considération en France, puisque, en mars 1759, le président du Conseil de Marine prenait la peine de s'excuser auprès de lui de n'avoir pu rien faire en faveur de son frère, écrivain principal de la marine en Canada.

Après la perte du Canada, les frères du Père Martel quittèrent leur patrie pour vivre en France. Le religieux Jésuite, sécularisé, qui vivait en France depuis vingt-deux ans, fit le contraire. Il obtint du gouvernement anglais la permission de revenir au Canada.

Dès son arrivée ici, à l'été de 1764, Mgr Briand lui confia la cure de Saint-Laurent de l'île d'Orléans que son frère avait garde de 1731 à 1762.

En 1767, le Père Martel quittait Saint-Laurent pour prendre la cure de Contrecoeur, près de Montréal. Il se noya dans le Saint-Laurent, près de cette paroisse, le 29 juillet 1772.

APPENDICE

*Augustin Martel de Saint-Antoine (1)*

De son mariage avec Catherine Comes, fille de Jean Comes et de Catherine Rateau, Augustin Martel de Saint-Antoine eut entr'autres enfants :

1o—Jeanne-Lowerly de Martel née à Sauveterre (Gironde) le 5 septembre 1810, et mariée à Château-du-Loiré (Sarthe) le 17 septembre 1833, à Jean Gourssies.

(1) Voir page 17.